



# Protocole de saisie dans RANDO GARD



## **SOMMAIRE**

<b>Objet et application de la charte de saisie</b>	page 2
<b>Prérequis pour éditer un itinéraire</b>	page 5
<b>Contacts</b>	page 6
<b>I/ Ligne éditoriale à suivre pour la rédaction des parcours sous Rando Gard web (GEOTREK)</b>	page 6
A/ Consignes générales	page 7
B/ Onglet “Basique”	page 8
C/ Onglet “Avancé”	page 14
D/ Onglet “Fichiers attachés”	page 17
E/ Les Points d’intérêt (POIs)	page 19
F/ Les Contenus touristiques	page 21
G/ Les Événements touristiques (Manifestations)	page 23
<b>II/ Protocole saisie des parcours audioguidés Rando Gard (solution Mhikes)</b>	page 27
<b>ANNEXES</b>	page 34
1/ Niveaux de difficulté	page 34
2/ Temps de parcours d’un itinéraire à titre indicatif	page 38
3/ Guide pour la saisie de parcours sous Rando Gard web (GEOTREK)	page 40
A/ Saisie de parcours sur la carte	page 40
B/ Onglet “Basique”	page 42
C/ Onglet “Avancé”	page 45
D/ Ajouter une photo	page 48
E/ Correspondances GEOTREK Admin et portail Grand Public	page 49

## OBJET ET APPLICATION DE LA CHARTE DE SAISIE



### Préambule :

Dans le cadre de sa compétence en matière d'activités de pleine nature, le Département accompagne les territoires en lien avec les comités sportifs pour développer des sites de pratiques de qualité conforme aux critères du label Gard pleine nature.

Le Département gère ainsi en maîtrise d'ouvrage, près de 2 500 km de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée et 5 sites inscrits au Plan Départemental d'Espaces, Sites et Itinéraires. L'aménagement et le suivi de ces équipements se fait en partenariat avec les comités sportifs et tout particulièrement avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre garant de la veille et du balisage de ces itinéraires.

Dans le même temps, le Département accompagne les territoires à mettre en place leurs propres Réseaux Locaux Espaces, Sites et Itinéraires multiactivité (RLESI). C'est donc aujourd'hui un maillage de près de 10 000 km d'itinéraires et 11 sites inscrits au PDESI, labellisés Gard pleine nature, auxquels s'ajoutent les voies vertes et boucles cyclo-découvertes qui s'offrent au public pour découvrir les richesses du territoire gardois par le biais d'une activité physique de pleine nature.

La gestion de ces espaces, sites et itinéraires, qu'elle soit sous maîtrise d'ouvrage départementale ou locale, est également liée à la promotion assurée par Gard Tourisme valorisant ainsi les actions réalisées par l'édition de topoguides, de cartoguide de la collection Espaces naturels gardois et aujourd'hui par le développement d'outils de promotion numérique (site web et appli smartphone audioguidée).

Le maillage qualifié, recensant les possibilités de cheminements balisés suite à des études, des choix politiques et des autorisations de passage en propriétés privées offre de multiples potentialités de parcours adaptés aux différentes pratiques et différents publics (du pratiquant occasionnel, en famille au sportif expérimenté).

Ces différentes attentes ont été mise en lumière par le Schéma Départementale de Cohérence des Activités de Pleine Nature qui a identifié comme enjeu stratégique dans l'axe 6 : "la promotion des APN à travers des outils innovants et une meilleure connaissance des pratiques et des pratiquants". C'est ainsi que le Département et Gard Tourisme se sont dotés de 2 outils de promotion numérique complémentaire sous l'appellation Rando Gard. Tous deux utilisent des solutions libres (promotion web liée à un outil de gestion : Geotrek et application audioguidée smartphone Mhikes). Les parcours proposés sont construits en lien avec les territoires et les comités sportifs et/ou associations pour répondre au mieux aux attentes de chacun.

En plus des descriptions de parcours ou audioguidage terrain et informations techniques pour la pratique, ces solutions permettent de valoriser les itinéraires en y ajoutant du contenu patrimonial permettant de s'affranchir de code balisage spécifique et de mobiliers interprétation supplémentaires sur le terrain.

Ce document présente le protocole de saisie des parcours d'une offre digitale Rando Gard co-pilotée par le Département et Gard Tourisme constituée :

- D'un portail Web fonctionnant sous la solution open source GEOTREK Admin Gard (portail internet Grand public GEOTREK « Rando Gard » : <https://gardpleinenature.gard.fr/> (Rando Gard web)
- D'une application smartphone dédiée permettant l'audio guidage sous la solution technique Mhikes

L'ensemble des parcours doivent respecter impérativement le déroulé de saisie suivant :

- En premier lieu une saisie dans le Back Office de Rando Gard Web (solution technique Geotrek)
- En second lieu une intégration et des compléments de saisie à minimiser dans le Back Office de Rando Gard Application (solution technique Mhikes)

Ce déroulé permet de garantir la sécurité et la capitalisation des données l'ensemble des parcours sur Rando Gard Web (Données logées sur un serveur du Département) avant de les intégrer sur Rando Gard Application (Données logées sur un serveur tiers de la société Easy Mountain).

Des développements pourront être mis en œuvre par le Département et Gard Tourisme afin de faciliter l'articulation entre les deux Back Office et garantir la sécurité des données publiques.

Ce protocole de saisie va chronologiquement concerner :

- Une offre de parcours d'intérêt départemental (pédestre, VTT, Trail, interprétation, cyclo touristique) d'intérêt départemental proposé par le Département et Gard Tourisme en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre et 4 EPCI pilotes.
- Une offre locale de parcours complémentaires dont les modalités de mise en œuvre seront intégrés dans le cadre des conventions de partenariat liées au label Gard Pleine Nature entre les EPCI gestionnaires des RLESI , Gard tourisme, le CDRP du Gard et le Département. Le Parc National des Cévennes sera concerné sur son périmètre avec une articulation avec le site sous solution Geotrek "Destination Parc National des Cévennes".

Ce protocole est composé :

- Des lignes éditoriales pour la saisie de parcours de randonnée sous Rando Gard web et appli. La ligne éditoriale est **l'élément fondateur de toute publication** ; elle apporte une **cohésion globale à l'ensemble des contenus** en dictant le choix des thèmes, des angles et le traitement des informations (textes, titres, photos, etc.).

- En annexe, du guide de saisie des parcours présente les fonctionnalités des modules « Itinéraires » , « POIs » , « Contenus touristiques » , « Evènements touristiques »  et comment utiliser ces modules pour la création d'itinéraires ;

Ce guide a pour objet d'organiser et de faciliter le travail des membres contributeurs en charge de la conception de parcours randonnées, trail, cyclo-découverte sous Rando Gard web (Back office de Rando Gard)) et ensuite dans appli audioguidée Rando Gard (Département, Gard Tourisme, CDRP, EPCI, Office de Tourisme...).

Il permet de **cadrer et d'harmoniser la rédaction** des parcours de valorisation des itinéraires de randonnées, de trail et de cyclotourisme en définissant les normes à suivre dans le processus des données de valorisation dans Rando Gard.

Il sera constitué une bibliothèque d'itinéraires renseignés dans Rando Gard suffisamment complète pour permettre des extractions et ainsi des valorisations ponctuelles par territoires.

Ainsi, avant chaque saison touristique, un choix de 40 / 50 parcours d'intérêt départemental, permettant de proposer une offre cohérente équitablement répartie sur le territoire par activités et par niveaux de difficulté, sera effectué conjointement par le Département, Gard Tourisme, le CDRP, le CDCyclisme (et autres comités sportifs) et les gestionnaires des RLESI. Ensuite, le Département se chargera de la publication des itinéraires retenus sous Rando Gard web et Gard Tourisme sous l'appli audioguidée Rando Gard.

L'offre randonnée sera également complétée ultérieurement par la diffusion des sorties découvertes nature (programme Escapades natures) et des manifestations sportives labellisées Gard pleine nature par le biais du module "Évènements touristiques" de GEOTREK Admin.

Pour les parcours de pratiques dites rapides (trail, VTT, boucles cyclo-découvertes), la simple fiche descriptive du parcours n'étant pas suffisante, une application smartphone audioguidée Rando Gard est développée (solution Mhikes). Elle permet également d'apporter une plus-value sur les parcours interprétés permettant d'élargir l'offre de sentiers d'interprétation tout en s'affranchissant d'équipements signalétiques supplémentaires sur le terrain.

Ainsi, les parcours proposés dans cette application Rando Gard doivent se retrouver également promus dans Rando Gard web, des renvois entre les 2 solutions doivent être systématiquement fait pour les parcours communs (nom, photos, textes).

## PRÉREQUIS POUR ÉDITER UN ITINÉRAIRE

Pour concevoir les parcours, le rédacteur doit au préalable avoir rassemblé, et ce conformément aux prescriptions détaillées dans ce guide, les éléments suivants :

- Le tracé d'un itinéraire s'appuyant exclusivement sur des sentiers ou équipements d'activités de pleine nature balisé et qualifié au titre du label Gard Pleine Nature à saisir sur le fond de carte (trace GPS -format gpx ou kml-, ou tracé sur fond cartoguide). Bien identifier le départ et l'arrivée. **Attention:** *1 parcours saisi correspond à une seule activité.*  
*Dans un souci de lisibilité du portail Grand public, il est préconisé de publier le parcours sur une seule activité (voire 2 maximum si le parcours revêt un intérêt fort pour plusieurs pratiques). Dans le renouvellement de l'offre mise en ligne la saison suivante, l'activité promue pourra alors être remplacée par celle stockée en attente de publication dans la bibliothèque de parcours ;*
- *Pour les pratiques rapides (trail, VTT, boucles cyclo-découverte), le parcours doit également être saisi dans l'application audioguidée (solution Mhikes), tout comme les parcours interprétés doivent aussi être saisis dans GEOTREK ;*
- Les caractéristiques du parcours (type d'activité(s), niveau de difficulté -par activité-, durée)
- Le recensement de tous les poteaux directionnels (localisation et toponymie) présents sur le parcours. Leur géolocalisation est nécessaire si la signalétique n'est pas renseignée dans GEOTREK et pour l'intégration dans la solution audioguidée ;
- Le recensement précis des points particuliers indispensables pour la bonne pratique (changements de direction sans mobilier signalétique - particulièrement pour les pratiques rapides-, repères visuels péren (ex: capitelle, bergerie...)) et des points nécessitant une vigilance accrue (passage délicat, technique, gué...);
- Le recensement précis des points d'intérêts (POIs) à valoriser le long du parcours et définir les thématiques du parcours ;
- Les textes nécessaires pour la présentation et description de la fiche parcours et des POIs (cf. grilles rédactionnelles);
- Des photos liées au parcours, mais aussi pour les POIs recensés.

### **Pour éditer les parcours, il est impératif de respecter de respecter les points suivants :**

- Pour utiliser les modules « Itinéraires » et « POIs », les contributeurs du Réseau Rando Gard doivent avoir assisté à une session de formation organisée par le Département. Un code d'accès individuel à GEOTREK Admin leur sera dès lors adressé.
- Les itinéraires conçus doivent s'appuyer sur des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée, balisés, qualifiés, conformes aux critères Gard pleine nature (GR®, GR® de Pays, Grandes Traversées en VTT, PR d'intérêt départemental, maillage des Réseaux Locaux d'Espaces, Sites et Itinéraires (RLESI)) et répondre aux critères définis par le service des routes du Département pour les voies vertes et boucles cyclo-découvertes.

**Attention:** La conception des parcours, ne peut se faire que sur la base des tronçons renseignés dans la base GEOTREK. S'il est constaté un tronçon manquant, ou si la création du parcours nécessite la création d'une nouvelle connexion au RLESI (sécurisation

ou valorisation du réseau, passage sur voirie publique pour boucler un parcours vélo, liaison vers un site d'intérêt touristique...), il est nécessaire de contacter le référent GEOTREK du Département.

*S'il est constaté des manquements importants dans le suivi et l'entretien des RLESI remettant en cause la qualité et sécurité des itinéraires, les itinéraires concernés seront retirés du site promotion Grand public le temps que le gestionnaire remette en état, conformément au label Gard pleine nature, son réseau.*

Un développement est en cours pour la promotion d'autres activités de pleine nature. Ceux qui feront l'objet d'une promotion sur le site de Rando Gard devront être des sites qualifiés, conventionnés, inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires.

- Afin de mettre en valeur les documents de promotion papier, il convient de privilégier la saisie de parcours existants dans les cartoguides (proposition de balade par commune) et topoguides départementaux (Gard à Pied, Topoguides VTT VTOPO) et mentionner la référence du document à la fin du descriptif du parcours.
- Pour compléter les propositions de parcours et sensibiliser le public, il convient de valoriser les itinéraires avec des Points d'intérêts patrimoniaux naturels (sites remarquables, faune, flore) et culturels. Pour cela il convient de les créer dans le module « POIs »  en s'appuyant avant tout sur les centres d'intérêts répertoriés sur les cartoguides. L'objectif est de proposer 4 à 5 POIs par parcours. Les POIs, textes et photos liés doivent être validés par les gestionnaires locaux et le Département.

## CONTACTS

Référent départemental du Réseau GEOTREK Gard et administrateur de GEOTREK Admin :



**Anthony GRIFFON**

Chargé des Activités de Pleine Nature

DEVPN – Service Attractivité et Patrimoine Naturel

3, rue Guillemette – 30 044 NIMES Cedex 9

Tel : 06-76-24-10-05 / e-mail : [anthony.griffon@gard.fr](mailto:anthony.griffon@gard.fr)

Référent départemental de l'appli audioguidée Rando Gard :



**Brice JAURE**

Chargé de mission Activités Pleine Nature

Gard Tourisme - Service Tourisme Nature et Sportif

11, place du 8 mai 1945 – BP122 – 30 010 NIMES Cedex4

Tel : 04-66-36-96-37 / e-mail : [jaure@tourismegard.com](mailto:jaure@tourismegard.com)

# I/ LIGNE ÉDITORIALE À SUIVRE POUR LA RÉDACTION DES PARCOURS

## A/ CONSIGNES GÉNÉRALES

A chaque parcours renseigné correspond 1 fiche dans le portail web. Le randonneur peut filtrer ses recherches par activité, ainsi à chacune des fiches correspond une seule activité. Cela signifie que si on souhaite promouvoir un parcours à la fois pédestre mais aussi VTT, et/ou trail, et/ou équestre, il faut saisir un nouvel itinéraire avec l'autre activité. Pour les textes génériques, descriptif, le Copier/Coller est possible, il faudra par contre l'adapter par rapport au niveau de difficulté et durée. Par contre, il sera nécessaire de refaire la saisie du parcours sur la carte (au besoin, possibilité d'exporter le premier tracé au format GPX ou KML   et de l'importer dans le nouveau parcours à ressaisir :  )

### **Pour la rédaction des parcours, il est impératif de suivre les consignes suivantes :**

- Le nom des villes s'écrit avec un trait d'union entre les mots (Ex. Méjannes-le-Clap ; Saint-Jean-du-Gard) ;
- Les numéros de téléphone se notent avec le +33 (Ex. Tel : +33 (0)4 66 36 96 30) ;
- Les altitudes se notent sans espace entre les chiffres (Ex. 1567m). *Il est à noter que Le dénivelé se calcule automatiquement à partir du modèle numérique de terrain, et s'exprime en mètres ;*
- Les siècles se notent en chiffres romains avec un 'e' après (Ex. Église du XVIe siècle) ;
- Dans les descriptifs, s'appuyer sur la toponymie et orthographe des poteaux directionnels tels que mentionnés sur les cartoguides (en cas de divergence avec le terrain, merci de le faire remonter au Département)
- La toponymie locale autre que celle des poteaux directionnels (noms de lieux habités ou non habités, liés au relief, aux cours d'eau, etc.) doit être respectée. Il convient de mettre une majuscule à la première lettre de chaque mot de la toponymie locale (sauf articles). S'il n'est pas possible d'avoir une confirmation locale du nom et orthographe, alors se référer au fond de carte IGN pour vérification de la nomenclature (voir scan express = zoom à 500 m, fond de carte le plus actualisé).
- **Attention :** Il est impératif de ne pas dépasser le nombre de « caractères espaces compris » (CEC) indiqué, sous peine de voir un décalage de présentation sur le site public et une partie du texte disparaître sur l'impression de la fiche PDF du parcours.

## B/ Onglet « Basique »

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE DE CARACTÈRES	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES /EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
<b>Langue</b>		2 choix de langues de saisie : 'en' = en anglais, 'fr' = en français. La langue par défaut est le français. Veiller à ne pas cliquer malencontreusement sur l'autre langue.		Pour la 1ère version, nous restons uniquement sur une version française.
<b>Nom</b>	40 CEC max (2 à 10 mots)	<p>Le nom de l'itinéraire <u>doit être le même que celui du cartoguide / topoguide</u> dont il a été repris.</p> <p>Pour la création de nouveaux parcours sur la base des maillages cartoguides:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nom de l'itinéraire est identifié de manière pragmatique selon l'un de ses attributs (caractéristique géographique, géologique, géomorphologique) ou de son intérêt patrimonial, faunistique, floristique. Il est important de définir un seul intérêt par titre : soit géographique, soit historique... - Éviter de débiter systématiquement le titre par les mots « Boucle », « Circuit », « Tour », « À la découverte de », etc.</li> <li>- Utiliser les majuscules en début de mots, le reste du nom doit être en minuscules.</li> <li>- Pas de point en fin de ligne.</li> </ul> <p>Pour les parcours de trail uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction similaire à celle de la randonnée pédestre mais il est conseillé toutefois d'indiquer entre parenthèses l'activité. L'indication du type de modalité de pratique dans le titre améliore son référencement sur internet.</li> </ul>	<p>Capitelles et Oppida La dent du Serret</p> <p>Sources de la Vis (parcours trail)</p>	Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, le titre doit impérativement être le même
<b>En attente de publication</b>		Cette case est à cocher une fois l'ensemble des données (textes et photos) 'itinéraire' et ses 'POIs' validés par l'auteur, pour vérification finale avant publication.		Validation interne : une fois l'itinéraire complet, le référent valorisation de la structure gestionnaire de l'itinéraire coche la case 'En attente de publication' afin d'enclencher le processus de publication de l'itinéraire sur le portail web. Il envoie également un mail à l'administrateur

				de Geotrek-Admin afin de l'en informer.
<b>Publié</b>		Case à cocher uniquement par le Département pour publier l'itinéraire sur le portail web public après validation conjointe des itinéraires promus pour la saison		Validation administrateur une fois l'itinéraire vérifié et respect de la charte de saisie
<b>En cœur de Parc</b>		Ne cocher que pour les itinéraires situés en cœur de Parc national des Cévennes. Cela génère automatiquement sur la fiche parcours un encart rappel de la réglementation spécifique en Parc national		
<b>Départ</b>		<p>Dans la mesure du possible, s'appuyer sur le nom des Panneaux Portes Informations départ de réseaux promu dans les cartoguides.</p> <p>Le départ se note ainsi : tout d'abord le nom du village, ville, suivi d'un tiret et du nom du lieu de départ (place, hameau ou lieu-dit) selon le même principe que le PPI.</p> <p>Absence de verbe et de sujet.</p> <p>Utiliser les majuscules en début de mots, le reste du nom doit être en minuscules.</p> <p>Pour les noms de communes composés mettre les tirets entre les mots.</p> <p>Pour le reste (hameaux, lieux-dits, etc.), sans retour d'une source locale, se référer à la toponymie utilisée sur le fond de carte IGN (voir scan express = zoom à 500 m, fond de carte le plus actualisé).</p>	<p>Méjannes-le-Clap - Office de tourisme</p> <p>Campestre - place de l'église</p>	Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, le départ comme l'arrivée doivent impérativement être les mêmes
<b>Arrivée</b>		L'arrivée se note comme le départ		
<b>Durée</b>		<p>Reprendre les durées mentionnées sur les cartoguides / topoguides.</p> <p>Attention, sur les cartoguides, la durée inscrite est celle pour la pratique randonnée pédestre (sauf rubriques spécifiques), à adapter pour les autres activités.</p> <p>Indiquer la durée estimée pour réaliser l'itinéraire dans sa totalité, sans compter les arrêts, ni le temps d'interprétation.</p> <p><i>cf. en annexe la fiche "Temps de parcours"</i></p> <p><b>Attention !</b> La durée est exprimée en heures mais se note en heures décimales. La séparation décimale doit se faire avec la virgule et non le point du clavier numérique</p>	<p>1h30 = 1,5</p> <p>2h45 = 2,75</p> <p>1 jour = 24</p> <p>2 jours = 48</p>	Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, la durée doit impérativement être la même
<b>Pratique</b>		<p>Sélectionner l'activité décrite pour le parcours (bien distinguer le trail de la randonnée pédestre ; le vélo du VTT pour les véloroutes - voies vertes).</p> <p>Choix unique.</p> <p><b>Attention!</b> Une saisie de parcours correspond à une seule activité. Pour un parcours promu à la fois en randonnée pédestre, trail, VTT, équestre,</p>		

		il convient de saisir autant de parcours que d'activités et bien adapter les infos à la pratique (durée, difficulté, descriptif pour les passages délicats : par exemple, une pente peut ne présenter aucune difficulté à pied mais peut être technique en VTT ou à cheval.		
<b>Difficulté</b>		Reprendre le niveau de difficulté mentionné sur les cartoguides / topoguides. Indiquer la difficulté estimée de l'ensemble de l'itinéraire, en fonction de la modalité de pratique (choix unique). Si le parcours présente un passage technique, aussi court soit-il, cela influe sur le niveau général. <b>Attention!</b> Il faut bien choisir le niveau de difficulté en fonction de l'activité. (cf. grilles de cotation en annexe)		Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, le niveau de difficulté doit impérativement être le même cf. en annexe 1 les grilles de difficultés par activité
<b>Parcours</b>		Sélectionner l'un des 4 types de parcours (choix unique) : aller-retour, boucle, itinérance (= linéaire avec au moins 1 nuitée), linéaire altermodal (=linéaire avec retour transport en commun).		
<b>Distance</b>		La distance se calcule automatiquement sous GEOTREK et s'exprime en kilomètres		Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, vérifier la correspondance des distances (calculée aussi automatiquement)
<b>Dénivelé</b>		L'application Geotrek calcule la dénivellation positive à partir du modèle numérique de terrain et s'exprime en mètres		Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, vérifier la correspondance des distances (calculé aussi automatiquement)
<b>Ambiance</b>	500 CEC max (40 à 50 mots)	Le texte d'ambiance doit donner envie de randonner sur l'itinéraire à travers un registre d'émotion et de séduction. Il présente le profil de l'itinéraire et décrit son caractère à travers les paysages traversés, les milieux, l'histoire, le vécu, le patrimoine bâti, etc. Il permet, à sa lecture, de se faire une idée de la randonnée (ascension, profil vallonné, parcours plat, sommet, milieu forestier, points de vue, etc.). Il doit donner envie de randonner sur l'itinéraire à travers un registre d'émotion et de séduction. <b>► Reprendre le texte introductif de la balade décrite dans les cartoguides / topoguides</b>	Entre Costières et Camargue, un circuit idéal pour la famille autour d'une manade (exploitation agricole d'élevage de taureaux camarguais). Ce sentier est l'occasion de permettre aux enfants de découvrir les hôtes prestigieux de ce milieu fluvio-lacustre : hérons, canards, aigrettes...	Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, utiliser le même texte

		<p>► <b>Pour les parcours communs avec l'appli smartphone, rajouter après le texte en sautant une ligne en gras et italique la phrase suivante :</b>  <b><i>Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play</i></b></p>	<p><b><i>Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play</i></b></p>	
<b>Accès routier</b>	200 CEC max (20 à 25 mots)	<p>Citer la commune de départ (ou le site), la situer par rapport à la commune principale du territoire puis préciser l'accès par rapport à la numérotation routière.</p> <p>Si besoin, préciser l'accès routier jusqu'au point de départ de la randonnée en s'appuyant sur des éléments pérennes.</p> <p>Eviter d'utiliser des verbes (sinon les mettre à l'infinitif).</p>	<p>Méjannes-le-Clap, à 30 km au nord d'Uzès par les D 979 et D 167.</p> <p>Marais du Cougourlier à 4 km à l'ouest de Saint-Gilles par la RN 572 (à gauche au niveau du silo à grains, direction "château d'Espeyran" puis "Sentier du Cougourlier").</p>	
<b>Chapeau</b>	130 CEC max (10 à 20 mots)	<p>Le chapeau est une phrase d'accroche qui résume l'intérêt de l'itinéraire et qui interpelle l'internaute afin qu'il consulte l'itinéraire en question. Le chapeau sert à « vendre » en deux lignes ! Tout en évitant les superlatifs habituels (« superbe », « magnifique », « extraordinaire », etc.). Possibilité d'y intégrer les attributs de type « Boucle », « Circuit », « Tour », « Un aller-retour », « À la découverte de », etc.</p>	<p>Une randonnée familiale pour découvrir la Camargue à travers sa flore, sa faune et ses traditions bovines.</p>	<p>Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, utiliser le même texte (fusionné avec le texte ambiance : "Information du parcours")</p>
<b>Description</b>	Entre 1200 et 3000 CEC (210 mots)	<p>Le descriptif, précis mais assez court, sert à expliquer l'itinéraire à prendre. La règle de base est de se mettre à la place d'un utilisateur qui ne connaît pas l'itinéraire, ni la région.</p> <p>Il doit s'appuyer principalement sur la toponymie des poteaux directionnels. Tous les noms de poteaux doivent être retranscrits dans le texte en italique gras et entre guillemets. Tous les descriptifs doivent <b>commencer par la phrase suivante :</b></p> <p>Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieudits et/ou la direction à suivre sont indiqués en <b>italique gras</b> et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous :</p> <p>Puis sauter une ligne et décrire le parcours de la manière suivante :</p> <p>- Commencer par "D -", décrire le départ, puis intégrer des points de repère numérotés sur la carte (icône « Ajouter un point de référence » ①, ②, ③,</p>	<p>Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en <b>italique gras</b> et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous :</p> <p><b>D</b> - Depuis le petit parking, franchir le pont en béton sur une roubine (<i>canal d'irrigation</i>).</p> <p>① Au poteau "<b>Mazet du Niargue</b>", suivre à gauche la direction "<b>ESCALASSOUN DU COUGOURLIER</b>" en passant</p>	<p>Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, utiliser la toponymie des poteaux directionnels à déclencher en audio obligatoire à récupérer à minima pour la version RandoGard Mobile</p>

etc.) basés sur les principaux poteaux directionnels, aux changements majeurs de direction. **Attention !** Le nombre total de points de référence est fixé **entre 3 et 10** ; au-delà, cela pénalise la lecture (*pour les itinérances, il faut peut-être envisager un nouveau découpage d'étape*). Pour les faire apparaître dans le texte, utiliser la mise en page avec les puces numérotées, celles-ci apparaîtront comme les points de repère dans le portail web.

- Le **parking est considéré comme le point de départ**. Le début du 1er paragraphe précise l'action à mener pour débiter l'itinéraire dès la sortie du parking.
- Inscrire d'abord **en majuscules la direction principale** (Nom de village, but de promenade tel qu'identifié sur le cartoguide) par lequel passe l'itinéraire, puis **citer les noms des carrefours intermédiaires** (sans mentionner l'altitude) ; plusieurs carrefours intermédiaires peuvent s'enchaîner dans le texte en les séparant par « espace » « / » « espace » (Ex : Suivre "**DIRECTION PRINCIPALE**" en passant par "**Poteau 1**" / "**Poteau 2**"). Le descriptif peut être complété d'infos complémentaires nécessaires pour se repérer :
  - Les **principaux changements de topographie** et de milieux majeurs (col, rivière, limite de bois, falaise, bâti, hameau, village...);
  - Le **type de voie empruntée** (route, piste, chemin, sentier, raidillon...);
  - La **nature du chemin** (caillouteux, de terre, empierré, herbeux, rocailloux, sableux...).

Eviter l'emploi des directions cardinales (nord, sud, etc.) et privilégier une orientation à partir du champ visuel du randonneur (à gauche, tout droit, laisser à droite, etc.).

- Préciser entre parenthèses les **recommandations d'usages** spécifiques à un passage particulier (Ex : Bien refermer la barrière).
- Préciser, après le petit Picto triangle 'danger', la nature de la difficulté de certains passages (ex. passage vertigineux avec ou sans main courante, dalle glissante, ornière profonde, marche importante, pierriers, gués, etc.). Ces indications spécifiques seront reprises, dans l'ordre, dans la section dédiée aux recommandations.
- Préciser le point d'arrivée ou de retour (si itinéraire aller/retour) de la randonnée.
- Ne pas souligner les points forts de la balade ; ceux-ci doivent être intégrés dans les POI de l'itinéraire.

par "**Chemin des Poissonniers**".

- ② Suivre à droite le canal jusqu'à "**ESCALASSOUN DU COUGOURLIER**" (Tour d'observation du paysage) poursuivre sur "**Repiquet**"
- ③ Quitter le canal à "**Repiquet**", franchir une roubine, poursuivre jusqu'à "**Coutelier**" puis "**Saumoduc**".
- ④ A "**Saumoduc**", retourner à "**Mazet du Niargue**" en passant par des tunnels de cannes de Provence.

*Parcours issu du topoguide départemental Le Gard à Pied (édition FFRandonnée - 2019)*

*Parcours disponible sur application mobile audioguidée Rando Gard disponible sur App Store et Google Play*

		<p><u>Les conseils de style à employer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire principalement à <b>l'infinitif</b> en donnant des consignes claires dans l'ordre de progression (pas d'utilisation de « vous » ou « il »).</li> <li>- Faire des phrases simples, courtes et <b>synthétiques</b>.</li> <li>- <b>Eviter les répétitions</b> de verbes et livrer des indications sur la pente rencontrée en utilisant les verbes « monter », « gravir », « descendre » ...</li> <li>- Employer des virgules, des points-virgules ou des conjonctions de coordination pour délimiter les actions.</li> </ul> <p>A la fin du descriptif, sauter une ligne puis <b>mettre en italique le nom du document de promotion</b> dont est issu l'itinéraire en utilisant la phrase suivante :</p> <p><i>Parcours issu du cartoguide de la collection départementale Espaces Naturels Gardois (ou du topoguide départemental) "Nom du cartoguide / topoguide" (année d'édition)</i></p>		
<p><b>Insérer un service</b></p>		<p>Choisir le ou les pictos à insérer dans le descriptif (plusieurs choix possibles) : vigilance / passages délicats, traversée de route, carrefour, passage à gué, point de vue, point d'eau...</p> <p>Le picto sélectionné apparaîtra dans le texte du descriptif</p>		

## C/ Onglet « Avancé »

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE DE CARACTÈRES	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES /EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
<b>Aménagements handicapés</b>		Indiquer si le site ou le sentier fait l'objet du label Tourisme Handicap et si oui préciser sur quels types de handicap (moteur, auditif, visuel, mental), en déclinant succinctement les aménagements dédiés. À défaut de label TH, déclinier succinctement les aménagements dédiés aux personnes en situation de handicap. Ne pas employer de verbes, ni de sujet. <i>L'offre « joëlette » étant un service accompagné, il doit faire l'objet d'un "POI Touristique" (avec contact du référent).</i>	Label Tourisme Handicap (moteur, auditif), deux places de parking réservées aux personnes en situation de handicap, accès au premier belvédère, signalétique adaptée et borne auditive.	
<b>Parking conseillé</b>		Le stationnement se note ainsi : tout d'abord le lieu suivi d'une virgule et du nom du village, ville, hameau ou lieu-dit. S'il existe un parking indiquer « Parking » puis son nom officiel (signalétique), ou le nom d'usage du parking, suivi d'une virgule et du nom du village, ville, hameau ou lieu-dit. Absence de verbe et de sujet.	Parking de l'église, Dourbies	
<b>Transport en commun</b>		Lien vers les sites internet proposant une alternative à la voiture individuelle (liO, Tango, NTEC). Texte standard, à compléter si nécessaire au cas par cas. Ne pas oublier de créer un lien à partir de l'onglet 'Insérer / éditer le lien'. Pour les parcours "linéaire altermodal" mentionner la ligne, le nom et l'emplacement de l'arrêt pour le retour	<u>Texte standard à insérer systématiquement :</u> Retrouvez tous les transports en commun liO sur <a href="http://www.laregion.fr">www.laregion.fr</a> Sinon, pensez au covoiturage !	URL du lien : <a href="https://www.laregion.fr/modes-detransports">https://www.laregion.fr/modes-detransports</a> Cible : Ouvrir dans une nouvelle fenêtre Titre : Transports en commun liO
<b>Recommandations</b>	500 CEC (50 mots)	Indiquer les recommandations particulières liées au site, à la période de l'année (risque incendie), aux risques temporaires (météo, etc.) et en lien avec les risques induits par la modalité de pratique. Ensuite reporter également les recommandations spécifiques indiquées dans le descriptif (dans le même ordre, ou en les regroupant de manière logique). Utiliser si possible l'infinitif ou à défaut conjuguer sans utiliser le « vous ». Pour toutes les recommandations générales liées à la sécurité du randonneur, il est impératif d'intégrer les liens internet correspondants (cf. rubrique Liens web ci-après) Possibilité de structurer les recommandations (ex. caractéristiques / abri, eau / échappatoires), dans ce cas : sauter la 1ère ligne, mettre les sous-titres en gras et aller à la ligne entre les titres et chaque paragraphe.	Passage vertigineux à pied. Franchissement de marches à VTT. Baignade et bivouac interdits / réglementés toute l'année. <b>Caractéristiques</b> Longue étape sauvage avec un bon dénivelé, principalement sur sentiers plus ou moins larges, bien ombragés. Une descente bien raide au départ, à froid. <b>Abri, eau</b>	

		Rappeler systématiquement le numéro d'appel d'urgence européen : 112	Cabanes en 5 (à 5 min) et en 6. Source en 6. <b>Appel d'urgence européen</b> 112	
<b>Thèmes</b>		<p>Sélectionner le ou les thèmes majeurs de l'itinéraire (plusieurs choix possibles -cf. liste ci-contre)</p> <p>Limiter le nombre de thèmes au minimum afin de faciliter la lisibilité de l'itinéraire (<b>1, 2 ou 3 thèmes à chaque rando</b>, mais pas plus). Le choix doit donc être pertinent et en cohérence avec les offres thématiques voisines. Il convient d'être très vigilant, car sinon cela pénalise l'efficacité du champ recherche proposé à l'utilisateur.</p> <p><b>Pour attribuer un thème à une rando, il faut soit que celui-ci constitue le but de la promenade (sommet, lac...), soit que l'itinéraire recèle au moins 2 POIs patrimoniaux du même thème.</b></p> <p>Pour les parcours recensant un fort intérêt naturaliste, voir avec le Département pour la création des POIs Faune / Flore.</p>	<p><u>Liste des thèmes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Archéologie et Histoire</li> <li>- Curiosité géologique</li> <li>- Eau (lac, cascades, rivières)</li> <li>- Espace naturel (pour ENSD, Réserves, sites naturels remarquables : gorges, marais, forêt, grotte...)</li> <li>- Faune</li> <li>- Flore</li> <li>- Œnologie</li> <li>- Pastoralisme,</li> <li>- Patrimoine industriel (ex : mines...)</li> <li>- Petits patrimoines bâtis</li> <li>- Point de vue</li> <li>- Savoir-faire</li> <li>- Sommet</li> <li>- Terroir</li> </ul>	
<b>Réseaux</b>		<p>Sélectionner le ou les balisages à suivre sur l'itinéraire</p> <p>Choix multiples : Boucle cyclo-découverte, GR® / GRP® / PR / Réseau local / Voie Verte / VTT / VTT Itinérance / Vélo</p> <p>Ils apparaîtront dans l'ordre de saisie dans le bandeau "Info" sur la fiche publique de l'itinéraire (<b>respecter l'ordre GR® &gt; GRP® &gt; PR ou Réseau local</b>)</p> <p><i>La mention PR est à utiliser uniquement pour les 52 PR d'intérêt départemental promus dans le Gard à Pied, tous les autres itinéraires (hormis les boucles cyclo / voie verte) <b>doivent avoir la mention "Réseau local"</b></i></p>		
<b>Accessibilité</b>		Ne pas renseigner (non utilisé)		

<b>Liens web</b>		<p>Sélectionner les liens web à insérer (plusieurs choix possibles)  <b>Intégrer obligatoirement dans l'ordre suivant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Météo France ;</li> <li>- Risque incendie (lien avec le site de la préfecture <a href="http://www.gard.gouv.fr">www.gard.gouv.fr</a>) ;</li> <li>- Suric@te ;</li> <li>- Info chien de protection (si rando en estive : lien vers page info sur le comportement à adopter du PNC) ;</li> <li>- Gard Tourisme ;</li> <li>- Département Voie Verte (si parcours sur voie vert) ;</li> <li>- Département Espaces Naturels Sensibles (si parcours passe à proximité d'un espace naturel sensible) ;</li> </ul> <p><b>Infos locales complémentaires possibles (2 maximum) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestionnaires d'espaces naturels ou culturels locaux (syndicats mixtes, Pont du Gard) ;</li> <li>- Office de tourisme</li> <li>- Comités Départementaux sportifs</li> </ul> <p>Dans la mesure du possible, effectuer les choix parmi les liens déjà existants. Sinon, possibilité d'ajouter d'autres liens selon la randonnée (réserve, site VTT, etc.) : cf. infos complémentaires. Validation nécessaire par le Département et Gard Tourisme.</p> <p><b>Attention !</b> L'insertion d'un lien refuge ou hébergement concerne uniquement les randos en itinérance (ex. GR70) ou les randos locales dont un refuge constituerait l'objectif de la rando.</p>		<p><b>Solliciter le Département avant toute création nouvelle.</b></p> <p>Ajouter un lien web :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cliquer sur le '+' (vert)</li> <li>• Indiquer dans le champ 'nom' [Fr], le titre que vous souhaitez voir apparaître sur le site public (Commencer par un verbe à l'impératif)</li> <li>• Copier l'adresse du lien web dans le champ 'URL'</li> <li>• Dans le champ 'Catégorie', sélectionner une catégorie proposée dans le menu déroulant</li> </ul>
<b>Lieux de renseignement</b>		Sélectionner le lieu de renseignement le plus proche (office de tourisme, Maison du Parc)		
<b>Source</b>		Sélectionner dans le champ liste le partenaire technique qui a participé activement à la rédaction de l'itinéraire (OT, bureau d'études). Nécessité de contacter le Département.		
<b>Portail</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>Enfants</b>		<p><b>Attention !</b> Pas lié à la pratique "famille"</p> <p>Ce champ ne doit être renseigné que si vous renseignez la fiche "mère" d'un parcours en itinérance. Le menu déroulant vous permet de lier chaque "enfant" (étape) de cette itinérance.</p>		
<b>ID externe</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>Deuxième ID externe</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		

<b>POIs exclus</b>		Sélectionner le ou les POIs (plusieurs choix possibles) dont la publication n'est pas souhaitée sur l'itinéraire concerné.		
<b>Itinéraires liés</b>		Sélectionner les itinéraires ayant un départ commun ou un tronçon commun (à utiliser si l'itinéraire est une étape d'une itinérance).		
<b>Sauvegarder</b>		<b>Ne pas oublier de sauvegarder ; bouton vert SAUVEGARDE en bas à droite.</b>		

### D/ Onglet « Fichiers attachés »

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES /EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
<b>Photo</b>	4 photos max.	<p>La photo principale est l'image d'accroche de la randonnée. Choisir une photo de très bonne qualité esthétique, représentative du parcours. Compléter éventuellement par 1 à 3 photos supplémentaires, si elles sont de très bonne qualité.</p> <p>Si plusieurs photos sont insérées, veiller à <b>cocher l'étoile pour sélectionner la photo principale dans la colonne "Action"</b>.</p> <p>Dans la mesure du possible présenter des pratiquants en action pour la photo principale (surtout pour illustrer les activités autres que pédestre)</p> <p>Les photos doivent <b>être libres de droit ou avec une autorisation d'utilisation</b> à des fins non commerciales.</p> <p><b>Attention !</b> Il est impératif de respecter le format et les dimensions exactes indiquées ci-dessous (si autre format ou difficultés à respecter les dimensions, contacter le référent départemental).</p> <p><b>Caractéristiques des photos :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Format : 3/2ème</li> <li>• Orientation : paysage</li> <li>• Dimensions (valeurs exactes) : 21,6 x 14,4 cm ou 850 x 567 px</li> <li>• Résolution = si possible 150 dpi (1,5 millions de pixels)</li> <li>• Taille : entre 200 Ko et 1 Mo</li> <li>• Pas de photo portrait</li> <li>• Renseigner la légende et préciser le crédit photo entre parenthèse.</li> </ul>		<p><b>Sous XnView:</b> Choisir : - UNITÉ : 100 pixels/pouce - Taille écran : Largeur = 866 - Hauteur = 550</p> <p><b>Sous GIMP :</b> - Image/ Echelle et taille de l'image : Résolution : 100 pixel/in pour x et y - Taille passer en mm : Largeur 220 - Cliquer sur Échelle/ Affichage / zoom 100 % - Outils / Outils de sélection rectangulaire : dessiner un rectangle de 220 x 140 mm - Cadrer - Image / Rogner selon la sélection - Fichier / Export As : enregistrer l'image en .jpg dans le dossier.</p> <p><b>Insertion du macaron "Parcours audioguidé"</b></p>

		<b>Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes</b> , mettre la même photo principale et y intégrer le macaron "Parcours audioguidé" en haut à gauche (uniquement sur la photo principale)		<b>Sous GIMP :</b> - Copier / Coller l'image du fichier "Macaron parcours audioguidé", Calque/ Échelle et taille du calque = 30mm -sous l'image basculer en mm, placer le macaron en haut à gauche à 2,5 mm des bords
<b>Mode</b>		Sélectionner 'fichier' (possibilité de récupérer des photos depuis un lien externe)		
<b>Type de fichier</b>		Sélectionner "Photographie"		
<b>Auteur</b>		Mettre © ( <i>sur le clavier faire "alt" 184</i> ) suivi de la 1ère initiale du prénom, puis un point, le nom (en majuscules), un tiret du 6 et l'acronyme de la structure (le cas échéant) afin d'éviter l'affichage de la légende sur deux lignes. A défaut de connaître l'auteur de la photo, il convient d'indiquer : "DR" (pour Droits Réservés).	© Gard Tourisme © A.GRIFFON - CD30	
<b>Nom de fichier</b>		Idem que légende		
<b>Légende</b>		Lieu ou objet principal de la photo, rester simple et court (à défaut, reprendre le nom de l'itinéraire). Ne pas indiquer le mot latin des espèces		

## E/ Les Points d'Intérêt (POIs)

Les points d'intérêts recensent les patrimoines à valoriser le long des itinéraires. Ces ponctuels sont associés aux randonnées par défaut et en fonction de leur emplacement.

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES /EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
<b>Positionnement</b>	3 à 6 par itinéraire	<p>La nature des POIs relève du patrimoine naturel et culturel uniquement (hébergements, services, offices de tourisme, etc. sont exclus et répertoriés via le module "Contenus touristiques".</p> <p>Reprendre les points patrimoines signalés sur les cartoguides (étoiles rouges ou noires).</p> <p>Le nombre de POI par itinéraire est de 3 à 6. Ils doivent être en rapport avec les thématiques renseignées pour l'itinéraire.</p> <p>Positionner le POI (fond IGN ou fond ortho) sur le tracé de l'itinéraire.</p> <p>Les POIs doivent être répartis au mieux sur l'itinéraire : éviter de tous les grouper dans la même zone !</p> <p>Le POI est rattaché au tronçon le plus proche. <b>Attention !</b> Si ce tronçon ne fait pas partie d'un itinéraire publié (autrement dit, si le POI n'est pas rattaché à un tronçon de l'itinéraire publié), alors le POI n'apparaîtra pas sur le site public.</p>		<b>Attention !</b> En vue d'un développement d'appli Rando Gard mobil, si un POI est positionné au-delà de 50 m du tracé, il n'y aura pas de déclenchement automatique de l'alerte POI Pour les parcours audioguidés avec la solution Mhikes, on doit retrouver sur GEOTREK les mêmes POIs Nature et Histoire
<b>Langue</b>		<p>2 choix de langues de saisie : 'en' = en anglais, 'fr' = en français. La langue par défaut est le français. Veiller à ne pas cliquer malencontreusement sur l'autre langue.</p> <p>Pour la 1ère version, nous restons uniquement sur une version française.</p>		Pour la 1ère version, nous restons uniquement sur une version française.
<b>Nom</b>	40 CEC max. 3 à 4 mots	Le titre du POI doit être composé de 3 ou 4 mots percutants. Débuter le titre par un article (sauf nom de village, refuge, etc.), pas de point en fin de titre, mais possibilité de finir par un « ! » ou « ... ».	Le castor Les cascades du Sautadet	
<b>En attente de publication</b>		Cette case est à cocher une fois l'ensemble des données (textes et photos) des 'POIs' validés par l'auteur, pour vérification finale avant publication.		Validation interne : une fois l'itinéraire complet, le référent valorisation de la structure gestionnaire de l'itinéraire coche la case 'En attente de publication' afin d'enclencher le processus de publication

				de l'itinéraire sur le portail web. Il envoie également un mail à l'administrateur de Geotrek-Admin afin de l'en informer.
<b>Publié</b>		Case à cocher uniquement par le Département pour publier le POI sur le portail web public après validation conjointe des itinéraires promus pour la saison. <i>Si un POI est situé sur 2 parcours, mais ne doit apparaître que sur un seul, se rapporter au champ "POI exclu" de l'onglet Avancé de l'itinéraire dont ce POI doit être masqué.</i>		Validation administrateur une fois l'itinéraire vérifié et respect de la charte de saisie.
<b>Type</b>		Sélectionner le thème du POI. A la publication, un picto distinctif de chaque thème est associé automatiquement.		
<b>Description</b>	500 CEC max 60 à 80 mots	Le point d'intérêt permet de décrire des éléments du patrimoine local, d'intérêt naturel ou culturel, rencontrés en chemin. Dans l'idéal, chaque élément de patrimoine doit être décrit avec une approche générique pour, par exemple, présenter une espèce en prenant soin de la situer sur l'itinéraire, de donner des précisions sur son statut local, son suivi, la gestion mise en place, ou encore de révéler une anecdote à son sujet, etc... <b>Attention !</b> Pour la mise en forme, le texte doit rester neutre : pas de gras ni de souligné. Utiliser pour cela l'outil 'éditer le code source HTML' (cliquer sur le bouton HTML en haut à droite de la fenêtre de saisie, puis copier le texte dans la fenêtre 'éditeur de source HTML') afin d'épurer le texte de toute mise en forme.		
<b>ID externe</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>Sauvegarder</b>		<b>Ne pas oublier de sauvegarder ; bouton vert SAUVEGARDE en bas à droite.</b>		

## F/ Les Contenus touristiques



Cet objet ponctuel permet d'inventorier diverses catégories touristiques et de les localiser (musée, restaurant, activité de pleine nature, sortie...). Ce sont des ponctuels auxquels il est possible d'ajouter un ensemble de descriptifs mais aussi des coordonnées (adresse, mail, téléphone...).

Ces infos ne viennent qu'en complément de l'offre de randonnée et n'ont pas vocation à se substituer au site d'informations touristiques de [www.tourismegard.com](http://www.tourismegard.com) ou des offices de tourisme. Ces points ne sont donc à renseigner qu'après la saisie des parcours en lien avec Gard Tourisme et à utiliser avec parcimonie (uniquement pour des sites, prestataires qualifiés par les acteurs du tourisme). Il sera défini au cas par cas dans un premier temps, entre Gard tourisme et l'EPCI gestionnaire, le nombre et le type de partenaires à faire apparaître au regard de leur distance par rapport au parcours.

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES /EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
<b>Structure liée</b>		Champ obligatoire, commun aux modules de gestion. A sélectionner dans la liste la structure gestionnaire ou le territoire sur lequel se trouve le site.		
<b>Langue</b>		2 choix de langues de saisie : 'en' = en anglais, 'fr' = en français. La langue par défaut est le français. Veiller à ne pas cliquer malencontreusement sur l'autre langue. .		Pour la 1ère version, nous restons uniquement sur une version française
<b>Nom</b>		Nom du site ou nom commerciale de la structure	La bambouseraie en Cévennes Pont du Gard	
<b>Catégorie</b>		A sélectionner dans la liste la catégorie auquel se rapporte le site	<u>Liste des catégories :</u> - Arrêts de bus - Grottes aménagées - Hébergement - Loisirs - Musée - Office de Tourisme - Parcs, jardins et arboretum - Produits - Restaurant - Séjours	

			Site et monuments historiques - Site pleine nature - Site recommandé - Sorties	
<b>En attente de publication</b>		Cette case est à cocher une fois l'ensemble des données (textes et photos) des 'Contenus touristiques' validés par l'auteur, pour vérification finale avant publication.		
<b>Publié</b>		Case à cocher uniquement par le Département pour publier le Contenu touristique sur le portail web public après validation de Gard Tourisme		
<b>Chapeau</b>	130 CEC max 10 à 20 mots	Le chapeau est une phrase d'accroche qui résume l'intérêt du site et qui interpelle l'internaute afin qu'il consulte la fiche du site en question. Le chapeau sert à « vendre » en deux lignes ! Tout en évitant les superlatifs habituels (« superbe », « magnifique », « extraordinaire », etc.).		
<b>Description</b>	500 CEC max 60 à 80 mots	La description du contenu touristique permet de décrire plus en détail les caractéristiques et spécificités du site en lien avec les activités de pleine nature. Cette rubrique n'est pas obligatoire si le chapeau suffit à renseigner les infos nécessaires à l'objet <b>Attention !</b> Pour la mise en forme, le texte doit rester neutre : pas de gras ni de souligné. Utiliser pour cela l'outil 'éditer le code source HTML' (cliquer sur le bouton HTML en haut à droite de la fenêtre de saisie, puis copier le texte dans la fenêtre 'éditeur de source HTML') afin d'épurer le texte de toute mise en forme.		
<b>Thèmes</b>		Sélectionner le thème majeur du site.		
<b>Contact</b>		Infos nécessaires pour permettre au public de contacter la structure : n° de téléphone, adresse, périodes et horaires d'ouverture. L'adresse mail et du site internet est à renseigner dans les champs ci-après		
<b>Courriel</b>		Mail de contact (le cas échéant)		
<b>Site web</b>		Mail de contact (le cas échéant)		
<b>Informations pratiques</b>		Informations complémentaires comme l'accès au site, le stationnement, lignes de bus desservant le site (lien vers les sites internet des organismes de transports pour infos complémentaires).		
<b>Labellisé</b>		Case à cocher si la structure répond à un label qualité		
<b>Source</b>		Sélectionner dans le champ liste le partenaire technique qui a participé activement à la rédaction de l'itinéraire (OT, bureau d'études). Nécessité de contacter le Département.		

<b>Portail</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>ID externe</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>Système de réservation</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>ID de réservation</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>Créer</b>		<b>Ne pas oublier de sauvegarder ; bouton vert CREER en bas à droite.</b>		

## G/ Les Évènements touristiques (manifestations)



Cet objet ponctuel permet de valoriser des événements touristiques, de les localiser et d'y associer un ensemble d'éléments précis comme le lieu, les dates de début et de fin, le nombre de jours, l'heure de rendez-vous, les organisateurs etc.

Cela concerne **uniquement les manifestations liées aux activités de pleine nature** (sorties nature -Escapades nature-, manifestations sportives labellisées Gard pleine nature)

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE DE CARACTÈRES	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES /EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
<b>Nom</b>		Nom de la sortie ou de la manifestation sportive tel qu'il est défini sur les documents de promotions (Escapades nature, manifestations labellisées Gard pleine nature)		
<b>Langue</b>		2 choix de langues de saisie : 'en' = en anglais, 'fr' = en français. La langue par défaut est le français. Veiller à ne pas cliquer malencontreusement sur l'autre langue.		Pour la 1ère version, nous restons uniquement sur une version française
<b>En attente de publication</b>		Cette case est à cocher une fois l'ensemble des données (textes et photos) des "Évènements touristiques" validés par l'auteur, pour vérification finale avant publication.		
<b>Publié</b>		Case à cocher uniquement par le Département pour publier le Contenu touristique sur le portail web public après validation de Gard Tourisme		
<b>Chapeau</b>	130 CEC max 10 à 20 mots	Le chapeau est une phrase d'accroche qui présente la sortie / manifestation sportive (thématique de la sortie, activité(s) concernée(s)...) et qui interpelle l'internaute afin qu'il consulte la fiche de la manifestation en question. Le		

		chapeau sert à « vendre » en deux lignes ! Tout en évitant les superlatifs habituels (« superbe », « magnifique », « extraordinaire », etc.).		
<b>Description</b>		La description permet de décrire plus en détail les caractéristiques, spécificités et organisation de la manifestation en lien avec les activités de pleine nature. <b>Attention !</b> Pour la mise en forme, le texte doit rester neutre : pas de gras ni de souligné. Utiliser pour cela l'outil 'éditer le code source HTML' (cliquer sur le bouton HTML en haut à droite de la fenêtre de saisie, puis copier le texte dans la fenêtre 'éditeur de source HTML') afin d'épurer le texte de toute mise en forme		
<b>Thèmes</b>		Sélectionner le ou les thèmes majeurs de la manifestation (plusieurs choix possibles -cf. liste ci-contre)  Limiter le nombre de thèmes au minimum afin de faciliter la lisibilité de la manifestation ( <b>1, 2 ou 3 thèmes à chaque manifestation</b> , mais pas plus). Le choix doit donc être pertinent. Il convient d'être très vigilant, car sinon cela pénalise l'efficacité du champ recherche proposé à l'utilisateur.	<u>Liste des thèmes :</u> - Archéologie et Histoire - Curiosité géologique - Eau (lac, cascades, rivières) - Espace naturel (pour ENSD, Réserves, sites naturels remarquables : gorges, marais, forêt, grotte...) - Faune, - Flore - Œnologie - Pastoralisme, - Patrimoine industriel (ex : mines...) - Petits patrimoines bâtis - Point de vue - Savoir-faire - Sommet - Terroir	
<b>Date de début</b>		Date de début à choisir dans le calendrier : <b>Attention !</b> Être vigilant sur le mois et l'année affichée en haut du calendrier		Pour les mêmes sorties proposant plusieurs dates distinctes, mentionner en date de début la 1ere sortie et en date de fin la dernière. Mentionner les
<b>Date de fin</b>		Date de fin à choisir dans le calendrier : <b>Attention !</b> Être vigilant sur le mois et l'année affichée en haut du calendrier		

				différentes dates dans la rubrique Infos pratiques
<b>Durée</b>		Il n'y a pas d'unité d'indicateur de temps imposé (peut être en heure, demi-journée, jours, week-end, semaines, mois). Bien définir l'unité (écrite en toute lettre)	2 heures, 1 demi-journée	Pour les mêmes sorties proposant plusieurs dates distinctes, la durée est liée au temps de la sortie et non la période pendant laquelle la sortie est proposée
<b>Lieu de RDV</b>		Le cas échéant. Pour les sorties nécessitant une réservation préalable nécessaire, ne pas mentionner le lieu du rendez-vous sera transmis au moment de l'inscription		
<b>Heure de RDV</b>		Le cas échéant à mentionner selon le système horaire sur 24 heures, bien séparer les heures et les minutes par ":" Pour les sorties nécessitant une réservation préalable nécessaire, ne pas mentionner l'heure du rendez-vous sera transmis au moment de l'inscription		
<b>Contact</b>		Infos nécessaires pour permettre au public de contacter la structure organisatrice / la centrale de réservation de la sortie : n° de téléphone, adresse, périodes et horaires d'ouverture. L'adresse mail et du site internet est à renseigner dans les champs ci-après		
<b>Courriel</b>		Mail de contact pour obtenir des infos, réserver une sortie		
<b>Site web</b>		Mail de contact pour obtenir des infos, réserver une sortie		
<b>Organisateur</b>		Nom de la structure organisatrice		
<b>Intervenant</b>		Nom de la structure de l'intervenant si différente de l'organisatrice		
<b>Type</b>		A sélectionner dans la liste pour définir le type d'événement	<u>Liste des types :</u> - Atelier - Escapade nature - Exposition - Manifestation sportive - Randonnée - Spectacle - Visite	
<b>Accessibilité</b>		A préciser pour les manifestations accessibles aux personnes à mobilité réduite		
<b>Nombre de places</b>		Préciser, le cas échéant, le nombre de participants minimum et maximum.		

<b>Réservation</b>		Information sur les sorties nécessitant une inscription et sur les modalités suite à cette réservation comme préciser que les éléments non affichés dans cette fiche qui seront transmis suite à l'inscription (lieu et heure du rendez-vous, l'accès au site, le stationnement...).	<i>Afin d'organiser au mieux la sortie, la réservation est obligatoire. Le lieu, l'heure et l'accès au point de rendez-vous vous seront transmis suite à votre inscription.</i>	
<b>Public visé</b>		Préciser le type de public concerné (tous publics, familles, sportifs, personnes à mobilité réduite)		
<b>Informations pratiques</b>		Informations complémentaires comme par exemple pour les manifestations ne nécessitant pas de réservation préalable, l'accès à la manifestation, le stationnement, lignes de bus desservant la manifestation (lien vers les sites internet des organismes de transports pour infos complémentaires).		
<b>Labellisé</b>		Case à cocher si la manifestation répond à un label qualité (Gard pleine nature)		
<b>Source</b>		Sélectionner dans le champ liste le partenaire technique qui a participé activement à la rédaction de l'itinéraire (OT, bureau d'études). Nécessité de contacter le Département.		
<b>Portail</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>ID externe</b>		Ne pas renseigner (non utilisé).		
<b>Structure liée</b>		Champ obligatoire, commun aux modules de gestion. A sélectionner dans la liste la structure organisatrice ou le territoire sur lequel se trouve le site.		
<b>Créer</b>		<b>Ne pas oublier de sauvegarder ; bouton vert CREER en bas à droite.</b>		



## II / PROTOCOLE SAISIE DES PARCOURS AUDIOGUIDÉS (Solution Mhikes)

Le protocole ci-dessous précise les modalités de saisies pour la version 1 de l'application de guidage vocal « Rando Gard ». Celle-ci concerne la création de parcours pour les activités Trail, VTT, Cyclo, Randonnée Pédestre, Sentier d'Interprétation (autres activités équestre, raquette, canoë, pour la V2).

Gard Tourisme en charge du projet validera les tracés. Pour toute question relative à l'application et/ou l'instruction des circuits contacter Brice JAURE par mail : [jaure@tourismegard.com](mailto:jaure@tourismegard.com) ou téléphone : 04 66 36 96 37.

### Instruction des circuits :

Les parcours devront impérativement s'appuyer sur les itinéraires des réseaux locaux d'itinéraires promus dans les Cartoguides de la collection Espaces naturels gardois, ou en cours de l'être et topoguides co-édités par Gard Tourisme (Gard à Pied, topoguide GR, VTOPO). Une tolérance peut être acceptée uniquement sur des routes départementales ou communales pour pouvoir boucler un parcours.

### Création des circuits (Deux options possibles) :

- **Saisie terrain** : Cela permet de réaliser une trace GPX propre, de référencer les POIs au bon endroit et faire les photos (illustration de la Rando et des POIs (Points d'Intérêts), poteaux directionnels et carrefours nécessitant des précisions de guidage par intégration de flèches directionnelles sur l'appli mobile) avant de les injecter dans le back office de Rando Gard Web pour la saisie des parcours et des POIs.
  - **Saisie bureau** : Lorsque vous connaissez le parcours ou qu'il est déjà décrit dans un cartoguide ou que vous êtes déjà munis d'une trace GPX, créez votre circuit depuis cette trace sur le back office Rando Gard web (solution GEOTREK) puis exportez les données parcours et POIs sur le Back Office de l'appli <https://protracer.mhikes.com/> intégrez de la même manière les POIs.
- Après intégration des parcours**, une fois que l'itinéraire apparaît sur le BO <https://protracer.mhikes.com> il est important de renseigner les POIs directionnels et reprendre les mêmes POIs patrimoines que sous Rando Gard web (GEOTREK) :

- Formation et aide à la gestion du Back Office Appli avec Gard Tourisme : [jaure@tourismegard.com](mailto:jaure@tourismegard.com).

### Onglet Les informations du parcours :

- Le nom du parcours : Si le parcours reprend un itinéraire déjà décrit dans GEOTREK ou décrit dans un Cartoguide, il devra porter le même nom. En cas de création, le nom sera validé en concertation avec les différents partenaires, rajouter après le "-" (tiret du 6) le nom de la commune. Ex : Le Hameau du Caladon - Aumessas.

- Durée / difficulté sur la base de critères définis par les Fédérations concernées en lien avec les Comités (grilles de cotations, donnée indicative sur l'estimation de la durée en annexes 1 et 2) ;
- Dénivelé : faire « Calcul automatique ».
- Description (Utiliser l'infinitif pour décrire le parcours) :
- : texte synthétique décrivant l'ambiance du parcours en 4 lignes maxi (texte chapeau des propositions de balade cartoguide ou topoguide identiques pour les parcours communs à GEOTREK)
- Site web : Indiqué le site Web de l'office du tourisme du territoire concerné. (V2 intégrer en priorité le site Gard tourisme, Suricate, OT locale).
- Liste des partenaires : pour cette version 1, sélectionner en consultation avec les Collectivités parmi la liste des partenaires suggérés par collectivités et/ou offices de tourisme que vous souhaitez faire figurer.

### **LES POIs OBLIGATOIRES :**

#### **POI Info pratique de départ :**

Démarrer le parcours par un POI avec les recommandations ci-dessous et au besoin des précisions sécurité du parcours (*ex : passages vertigineux, descente raide nécessitant une bonne maîtrise technique du VTT...*).

#### Recommandations à indiquer aux pratiquants des activités sur sentiers (Trail, randonnée, VTT, sentiers d'interprétations) :

Encart à propos du Label Gard pleine nature : « ***Vous allez randonner en espace naturel sur des itinéraires aménagés et balisés pour vous conformément aux critères qualités du label Gard pleine nature. En complément de ce descriptif audioguidé, vous trouverez le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels permettant de vous repérer.*** »

***Pour votre confort et votre sécurité, équipez-vous du matériel adapté. Avant de vous engager sur le circuit, vérifiez s'il est adapté à votre niveau et vérifiez la météo. Restez sur les chemins balisés, respectez la nature, les aménagements et les parcelles cultivées, ne transportez pas et n'allumez pas de feu. Bonne balade »***

#### Recommandations à indiquer aux pratiquants des activités sur route (Cyclo, Voie verte):

***Pour votre confort et votre sécurité, équipez-vous du matériel adapté. Avant de vous engager sur le circuit, vérifiez s'il est adapté à votre niveau et vérifiez la météo. Restez sur les chemins balisés, respectez la nature, les aménagements et les parcelles cultivées, ne transportez pas et n'allumez pas de feu. Bonne balade***

- Ne pas mettre les POI trop proches (garder une distance d'environ 50 mètres entre chaque POI et 30 mètres dans les villes et villages).

- Lors de 2 changements de direction à la suite : mettre 1 seul POI indiquant ces 2 changements –ex : « Prenez à droite puis prenez ensuite la 1ère à gauche»-. L'application lira vocalement les textes écrits, bien mettre les unités en entier –ex : dans 200 mètres (et non 200m) ; ouvert de 9 heures à 18 heures (et non de 9h à 18h)-.

### **POI Informations pratiques final**

Référence du cartoguide / topoguide dont est issu la randonnée

Lien info + photo couverture : pour compléter vos balades gardoises : GEOTREK, topoguide le Gard à Pied, les cartoguides de la collection espaces naturels gardois

### **POI DIRECTION :**

Information directionnelle permettant de guider au mieux les pratiquants. **On doit retrouver ce POI à chaque carrefour litigieux** s'appuyant dans la mesure du possible sur la toponymie des poteaux directionnels, jalons, points de repères visuel peren

ex : Au carrefour « **Lavandou** » (nommé par sa bague de lieudit), suivre à droite la grande direction « **SAINT-AMBROIX** » (indiquée en haut de la lame directionnelle)).

### **Pour la Randonnée Pédestre et les parcours d'interprétation :**

Pour les directions il est préférable sur des pratiques plus lentes de s'appuyer sur la signalétique directionnelle (reprendre la toponymie des poteaux directionnels), prendre une photo au format paysage, puis après validation de la photo, cliquer sur la miniature pour placer la flèche.

Pour les autres types de POI (points patrimoniaux, infos pratiques, dangers...) : prendre les photos au format portrait. Attention, prendre les photos mode « on line » avec le téléphone ou avec un appareil qui puisse référencer les coordonnées GPS. Ainsi, pouvoir avoir vos photos POI placées automatiquement sur le circuit lorsque vous les téléchargez sur le BO.

Le texte saisi sur le terrain, les photos comme les enregistrements vocaux serviront pour le traitement du parcours sur le logiciel pro-tracer.

### **Pour les pratiques à fortes cinétiques (Trail, VTT, Cyclo) :**

Dans le cadre de carrefours plus complexes (plus de 4 directions, avec des directions proches pouvant porter à confusion, il est nécessaire de mettre une photo (format paysage) avec la flèche pour conforter le pratiquant (pratiques cyclo et VTT). De plus, l'application, qui une fois le parcours téléchargé sous couverture réseau, peut fonctionner en mode Off Line et indiquer à l'utilisateur qu'il sort du circuit au bout de 20 mètres (une alerte GPS lui est lancée). Une photo sera systématiquement prise pour répondre aux besoins des pratiquants "Novices" selon la procédure liée à la randonnée pédestre décrite ci-dessus.

### **POI DANGER :**

Utiliser l'infinitif : Information permettant d'informer le pratiquant sur un point de passage nécessitant une certaine vigilance pour sa sécurité.

Prendre/indiquer grâce au POI Danger tous les points critiques, les zones de vigilance (Si possible en photo) ; ou le signaler au moins 10 mètres (Pour les pratiques pédestres) et 25-30 mètres pour les pratiques rapides, avant le franchissement ou l'intersection avec la zone de danger.

- Liste des points de vigilance les plus courants :
  - Traversée de route ;
  - Passage sur route à fort trafic ;
  - Passage délicat / Passage technique ;
  - Forte pente ;
  - Pierres roulantes ;
  - Passage en bord de falaise ;
  - Présence d'aven ;
  - Passage à gué
  - Franchissement de clôture
- Intégrer un texte précisant le danger, le **commencer par « Attention »** pour attirer la vigilance - ex : « Attention passage technique avec rochers sur 200 mètres, soyez vigilant ».
- Lorsque 2 POI Danger + Direction sont proches (ex : une traversée de route avec une indication de direction) **positionner en 1er le POI de danger puis celui de direction.**

## **POI NATURE ET HISTOIRE :**

Informations liées à la valorisation de l'itinéraire en présentant des points d'intérêt patrimoniaux, pour les parcours communs avec le site GEOTREK, reprendre les mêmes POI (nom, textes et photos).

- Nommer le POI et le situer dans la case "POI n°". Par exemple : Sur votre droite, la Chapelle du Bonheur etc.
- Les POI Nature : points d'intérêt faune et flore remarquables, entités paysagères caractéristiques du parcours ; qui peuvent entre autres être les étoiles rouges identifiées sur le Cartoguide. En espaces naturels protégés (Parc National, Réserve naturelle, Espaces Naturels Sensibles, Grands Sites de France.) un relais devra être fait avec les gestionnaires afin de récupérer la localisation et la qualification de ce type de POI.
- Les POI Histoire : points d'intérêt patrimoniaux remarquables du parcours ; qui peuvent correspondre aux points relevés dans les cartoguides (étoiles noires, pictogrammes croix, église, clocher, château, musée, dolmen, menhir...). Pour les POI non accessible aux publics mais visible le mentionner dans le descriptif du POI. Pour les sites proposant des visites, possibilité d'indiquer les heures de visites et contacts.
- Plusieurs médias sont disponibles :
  - Texte qui sera lu par la voix de l'application : texte informatif plutôt court
  - Quiz avec possibilité de 3 ou 4 choix de réponses
  - Photo de poids de 8Mo maxi
  - Vidéo en format Mp4 de poids de 8Mo maxi
  - Fichier audio en format Mp3 de poids de 8Mo maxi. Possibilité d'enregistrer un texte personnalisé (conte, musique d'ambiance, sons nature...)

## **POI POINT DE VUE :**

Information sur des points de vue paysagers valorisant l'itinéraire.

- Nommer le POI et le situer dans la case "POI n°". Par exemple : Sur votre droite, vue sur le Mont Aigoual, sur votre gauche sur la Vallée du Vidourle
- Plusieurs médias sont disponibles :
  - Photos de poids de 8Mo maxi : classique, panoramique, 360°
  - Fichier audio en format Mp3 de poids de 8Mo maxi.

## **POI INFOS PRATIQUES**

Informations liées aux équipements connexes, commerces permettant au pratiquant de profiter pleinement du territoire et contribuer à sa valorisation économique.

- Nommer le POI et le situer dans la case "POI n°". Par exemple : Sur votre droite en contrebas de la place fontaine, point d'eau et tables de pique-nique.
- Les POI Infos pratique : Commerces pour ravitaillement, Fontaine/source pour ravitaillement en eau (sans garantie de potabilité), Aires de pique-nique, Bornes électriques pour VAE, Aire de nettoyage / réparation vélo, office de tourisme...

## **POI PARTENAIRES**

- Liste des partenaires qualifiés par les acteurs du tourisme : pour cette version 1, sélectionner en consultation avec les Collectivités parmi la liste des partenaires suggérés par collectivités et/ou offices de tourisme que vous souhaitez faire figurer. Afin d'optimiser l'ergonomie, Il sera défini entre Gard tourisme et l'EPCI gestionnaire le nombre et le type de partenaires à faire apparaître au regard de leur distance par rapport au parcours.

## **POI VARIANTE ET 360°**

Non actif dans la solution Rando Gard.

## **LE TEST DE L'ITINÉRAIRE (OBLIGATOIRE) :**

- Suite à la saisie dans le Back Office de Rando Gard Web il est obligatoire d'aller tester l'itinéraire sur le terrain pour s'assurer de son bon fonctionnement. Pour cela il vous suffira sur le BO de cliquer sur l'onglet publication et cliquer sur publier « en test ».
- Le zoom, également important pour que l'utilisateur se situe de manière précise sur la carte, doit être réglé à 19.

Une fois la publication terminée le circuit s'affiche alors depuis la carte des parcours au lieu de départ que vous avez indiqué sur l'application Mhikes (Préférable proche d'un parking ou aire de stationnement).

## **LA VALIDATION DE L'ITINÉRAIRE**

Une fois l'itinéraire finalisé, la soumettre à Gard Tourisme ( [jaure@tourismegard.com](mailto:jaure@tourismegard.com)) et au Département ( [anthony.griffon@gard.fr](mailto:anthony.griffon@gard.fr)) qui en tant que modérateur validera (ou non) le tracé. Celui-ci sera alors disponible dans la bibliothèque de l'appli Gard Evasion. En cas de besoin complémentaire, Gard Tourisme accompagnera le créateur pour reprendre les points à revoir.

Pour la mise en ligne, Rando Gard disposera donc d'une bibliothèque de parcours. Tous ne seront pas disponible en même temps dans l'appli afin de pouvoir proposer une rotation des parcours proposés. Le choix des itinéraires mis en ligne sera validé conjointement par Gard Tourisme, le Département et la collectivité gestionnaire.

Les autres parcours seront gardés en stock et diffusés ultérieurement dans un roulement de façon à proposer régulièrement de nouvelles offres par territoire et contribuer ainsi à faire évoluer les propositions faites aux pratiquants.

## ANNEXES

### 1/ Niveaux de difficulté

La pratique de la randonnée, sous toutes ses formes, est une activité qui peut s'avérer dangereuse, avec des aléas qui peuvent avoir des conséquences graves. Il convient de porter une attention particulière aux différents renseignements techniques, en particulier le niveau de difficulté de chaque parcours.

Une grille de difficulté, composée de 4 niveaux, a été définie pour la randonnée pédestre et VTT (voir page suivante).

Il convient à chaque auteur de bien cerner les spécificités et les difficultés du parcours. Afin de choisir au mieux l'un des quatre niveaux de difficultés, et en cas de doute, il est également possible de prendre en compte :

- ❖ la difficulté énergétique de la rando, autrement dit **l'effort** ;
- ❖ la difficulté motrice de la rando, autrement dit **la technicité** ;
- ❖ la difficulté psychologique de la rando, autrement dit **le risque**.

#### Exemples :

*Une rando à pied de 4 heures de marche, agrémentée de passages délicats assez sportifs (main courante, vire vertigineuse) ou de dénivelés importants, peut être estimée 'difficile' plutôt que 'moyen'.*

*Une rando à pied de 2 heures de marche, avec un passage à gué et sur un bon chemin avec quelques passages un peu moins faciles sur des sections de dalles en rocher, peut être estimée 'facile' plutôt que 'très facile'.*

**Pour la randonnée pédestre**, s'appuyer sur les cotations de Fédération Française de Randonnée ci-après. Celles-ci se basent sur 3 niveaux de difficulté, or sur les outils web et appli, les parcours ne proposent qu'un niveau de difficulté général. Il conviendra donc de s'appuyer sur le niveau le plus élevé des 3 grilles de la FFRandonnée:

<https://www.ffrandonnee.fr/241/cotation-de-randonnees-pedestres.aspx>

<https://www.ffrandonnee.fr/data/CMS/files/randonnee/Guide-cotation-ffrandonnee-2020.pdf>

En croisant le niveau du parcours avec le public ciblé, on retrouve globalement la grille suivante:

Niveau	Cible	Motivation	Critères sentiers
Très facile (VERT)	Familles actives avec enfants, adolescents et personnes passives (couple, groupe d'amis)	Découverte des paysages de montagne et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée : moins de 2h</li> <li>• Sentier entretenu/absence d'obstacles</li> <li>• Dénivelé faible inférieur à 300m</li> <li>• Signalétique</li> </ul>
Facile (Intermédiaire) (BLEU)	Randonneurs occasionnels, familles actives avec adolescents sportifs, parents randonneurs avec enfants en portage.	Expérience d'initiation à la montagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée : 2h – 1/2 journée - journée</li> <li>• Quelques obstacles</li> <li>• Dénivelé moyen/fort de 600 m maximum</li> <li>• Signalétique</li> </ul>
Moyen (ROUGE)	Randonneurs habitués	Challenge sportif et contemplation de la montagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée : + de 5h à la journée</li> <li>• Terrain : accidenté, nombreux obstacle</li> <li>• Dénivelé : plus de 1 000 m (ou moins si topographie dangereuse)</li> <li>• Signalétique</li> </ul>
Difficile (NOIR)	Randonneurs experts	Goût de l'effort et de la dénivellation aux portes de la haute montagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée : + de 5h à la journée</li> <li>• Terrain : accidenté, nombreux obstacles</li> <li>• Dénivelé : plus de 1 000 m (ou moins si topographie dangereuse)</li> <li>• Signalétique</li> </ul>

**Pour le VTT**, s'appuyer sur les cotations communes de la Fédération Française de Cyclisme et de la Fédération Française de Cyclotourisme:

<https://ffvelo.fr/wp-content/uploads/2016/03/grilles-de-cotation-vtt.pdf>

Pour le trail, s'appuyer sur les cotations suivantes:

Niveau	Cible	Motivation	Critères sentiers (voir grille de notation spécifique réservée aux parcours de trail)
Facile (VERT)	Adapté aux coureurs débutant	Découverte des paysages de montagne et du patrimoine	De 5 à 6 points Signalétique
Moyen (BLEU)	Adapté aux coureurs sportifs	Expérience d'initiation à la montagne	De 6 à 11 points Signalétique
Difficile (ROUGE)	Adapté pour les coureurs expérimentés avec une bonne condition physique	Challenge sportif et contemplation de la montagne	De 10 à 18 points Signalétique
Très difficile (NOIR)	Adapté pour les coureurs expérimentés avec une très bonne condition physique	Goût de l'effort et de la dénivellation aux portes de la haute montagne	De 17 à 26 points Signalétique

Grille de notation spécifique réservée aux parcours de trail

Critère		Nombre de points
Distance	Inférieur à 10 km	2
	De 10 à 15 km	3
	De 15 à 20 km	4
	De 20 à 25 km	6
	De 25 à 30 km	8
	De 30 à 45 km	10
	Supérieur à 45 km	14
Dénivelé	Inférieur à 500 m	2
	De 501 à 750 m	3
	De 751 à 1000 m	4
	De 1001 m à 1500 m	5
	De 1501 à 2000 m	6
	De 2001 à 2500 m	7
	Supérieur à 2501 m	8
Plus longue montée	Inférieur à 300 m	1
	De 301 à 600 m	2
	De 601 à 1000 m	3
	Supérieur à 1001 m	4

**Attention!** Pour les parcours communs aux 2 solutions portail Rando Gard Web Rando Gard Appli et appli audioguidée les niveaux de difficulté doivent bien être les mêmes.

## 2/ Temps de parcours d'un itinéraire à titre indicatif

Le temps de parcours de randonnée pédestre peut se calculer par la formule suivante:

$$\text{Durée} = (\text{distance} / 4) + 0,5 \times (\text{dénivelé positif} / 300 + \text{dénivelé négatif} / 450)$$

Vitesse moyenne de marche sur du plat : 4 km/h

Correctif appliqué au dénivelé positif : 300 m/h

Correctif appliqué au dénivelé négatif : 450 m/h

Il ne s'agit que d'un temps estimatif pour un randonneur "moyen" auquel il faut prévoir aussi les temps de pauses. Adapter aussi la vitesse de marche selon le public concerné (balade familiale, randonneur "classique" ou parcours pour sportif).

On peut trouver sur internet des calculateurs automatiques pour définir le temps de parcours, à utiliser avec prudence en adaptant au parcours et au public visé.

Exemple: <https://www.alpiniste.fr/temps-de-marche-calculateur/>

La formule présentée précédemment peut s'appliquer aux autres pratiques en s'appuyant sur les indications suivantes sur les vitesses moyennes par activité:

	<b>Randonnée Pédestre</b>	<b>Trail</b>	<b>VTT</b>
Vitesse moyenne à plat - sortie découverte famille - sportif occasionnel	- 2,5 km/h - 4 km/h	- 10 à 12 km/h	- 10 à 15 km/h - 20 à 25 km/h
Vitesse moyenne en montée - sortie découverte famille - sportif occasionnel	- 1,5 km/h - 2,5 à 3 km/h	- 5 à 6 km/h	- 5 km/h - 5 à 10 km/h
Vitesse ascensionnelle moyenne (dénivelé/h)			

<ul style="list-style-type: none"> <li>- sortie découverte famille</li> <li>- sportif occasionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 150 à 250 m/h</li> <li>- 250 à 350 m/h</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 000 à 1 200 m/h</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 500 à 750 m/h</li> <li>- 750 à 1 000 m/h</li> </ul>
Vitesse descensionnelle moyenne en descente <ul style="list-style-type: none"> <li>- sortie découverte famille</li> <li>- sportif occasionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 300 à 400 m/h</li> <li>- 400 à 550 m/h</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 500 à 2 800 m/h</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 000 à 4 000 m/h</li> </ul>

### 3/ GUIDE POUR LA SAISIE DE PARCOURS RANDONNÉE

#### A / SAISIE DE PARCOURS SUR LA CARTE

Dans le module « Itinéraire » cliquer sur « + Ajouter un itinéraire »

The screenshot displays a web application interface for creating hiking routes. The interface is split into two main sections: a control panel on the left and a map on the right.

**Control Panel (Left):**

- A green button labeled "+ Ajouter un itinéraire" is highlighted with a blue arrow.
- A "Filtre" button is located to the right of the main button.
- Below the button is a table with columns: "Nom", "Durée", "Difficulté", "Départ", and "Miniature".
- The table is currently empty, displaying "No data available in table".

**Map (Right):**

- The map shows a topographic view of a rural area with a yellow route highlighted.
- The route starts near "la Chaussée Neuve" and "D 10", passes through "Ancien Moulin des Brousses", "la Ménarie", "Mas Galabert", "St-André-de-Valborgne", "les Bouigues", "Souliol", "le Puech", and ends near "le Pont de l'Elze" and "D 907".
- The map includes various icons for navigation and a search bar at the bottom left with the URL "https://gardpleinenature-admin.gard.fr/trek/add/".
- The search bar contains the text "Rechercher" and the URL.
- The bottom right of the map shows "0 résultats".

Possibilité d'insérer une trace GPS du parcours à suivre (le parcours ne peut se faire que sur la maillage existant)

Route : pour démarrer l'édition du parcours

Ajoute un point de référence (repère, point patrimoine...) sur la carte

Ajoute un parking

Faire Créer une fois le parcours tracé et le descriptif saisi à gauche

Les infos liées au parcours sont réparties sous 2 onglets : « **Basique** » et « **Avancé** »

## B / ONGLET "BASIQUE"

**Structure liée\*** DPT30

en fr

**Nom [fr]\*** Sentier des 4000 marches  
Nom public (changez prudemment)

en fr

**Publié [fr]**  
Publié

**En coeur de parc**  
Traverse le coeur du parc

en fr

**Départ [fr]** Valleraugue - office du tourisme  
Description du départ

en fr

**Arrivée [fr]** Valleraugue - office du tourisme  
Description de l'arrivée

**Durée** 8  
En heures (1.5 = 1 h 30, 24 = 1 jour, 48 = 2 jours)

Structure liée : correspond au gestionnaire :  
DPT30 pour les itinéraires issus du PDIPR sous maîtrise d'ouvrage départementale (GR, GRP, PR, GTMC) + voies vertes et boucles VTT issu du topoguide Départemental VTOPO. Pour les boucles issues des cartoguides, sélectionner le territoire co-éditeur.

Nom : Reprendre le nom de parcours du topoguide ou nom de la proposition de balade du cartoguide dont est tiré l'itinéraire.

Publication : sélection réservée à l'administrateur

A cocher si l'itinéraire passe en zone cœur du PNC (nécessité de respect de la réglementation PNC)

Identification des points de départ et arrivée (zone de stationnement). Pour les boucles Départ et Arrivée identique.

Durée en décimale en utilisant la virgule (,) et non le point (.)



en fr

Chapeau [fr]

**B** *I* A | ☰ ☷ 🔗 📄 ↶ ↷ 📄 HTML

Randonnée mythique sur le sentier des 4000 marches menant sur le toit du Département du Gard: le sommet de l'Aigoual

Chemin:

A bref résumé (info bulle sur la carte)

en fr

Description [fr]

**B** *I* A | ☰ ☷ 🔗 📄 ↶ ↷ 📄 HTML

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieux et/ou de direction à suivre est indiqué en ***italique gras*** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

Depuis "**VALLERAUGUE - Office de Tourisme**", prenez la direction "**MONT AIGOUAL**" par "**Valleraugue - Église**". Empruntez le porche à gauche et traversez le pont de la Confrérie, puis suivre la rue à droite jusqu'à "**Valleraugue - Église**". Montez sur la gauche de l'église à "**Belvédère des 4000**" pour commencer l'ascension vers le "**MONT AIGOUAL**".

Chemin:

Description complète

Chapeau : Phrase introductive pour accrocher le randonneur sur le point fort du parcours.  
(3 lignes max)

Description du parcours : S'appuyer sur la toponymie des poteaux directionnels jalonnant le parcours selon le principe des descriptions de balade des cartoguides.

Possibilité de rajouter des infos particulières nécessaires pour diriger au mieux les randonneurs et préciser les points de vigilance (passage escarpé, traversée de route à fort trafic, passage à gué, passage technique...)

Rajouter en italique, en fin de descriptif (en sautant une ligne) le document de référence dont est issu le parcours : *Parcours issu du topoguide départemental Le Gard à Pied (édition FFRandonnée - 2018) ; Parcours issu du topoguide départemental VTT du Gard (édition VTOPO 2018) ; Parcours issu du cartoguide de la collection départementale Espaces Naturels Gardois "Cévennes et Vallées des Gardons" ...*

## C / ONGLET "AVANCÉ"

Renseigner les rubriques « Recommandations » ; « Thèmes » et « Réseaux », les autres sont facultatives.

The screenshot shows the 'Avancé' (Advanced) tab of a software interface. It features three main sections, each with a text area and a rich text editor toolbar (containing icons for bold, italic, text color, background color, bulleted list, numbered list, link, unlink, image, undo, redo, and HTML). The sections are:

- Aménagement handicapés [fr]**: Includes a sub-section 'Chemin:' and 'Infrastructure à disposition'. A blue arrow points from a text box to the text area.
- Parking conseillé [fr]**: Includes a sub-section 'Où se garer'. A blue arrow points from a text box to the text area.
- Transport en commun [fr]**: Includes a sub-section 'Chemin:'. A blue arrow points from a text box to the text area.

Three text boxes on the right provide instructions for each section:

- Aménagements handicapés** : si le parcours est adapté à tous les handicaps et propose des aménagements spécifiques (Voies vertes, sentiers d'interprétation...)  
En complément de la rubrique accessibilité (cf. plus bas) qui permet de préciser si le parcours est accessible en fauteuil roulant, joelette, poussette
- Parking conseillé** : Parking public, gratuit, facilement identifiable.
- Transports en commun** : possibilité d'accès au départ et arrivée par des lignes de bus liO, TANGO, NTEC, lignes de train (préciser les lignes et nom des arrêts concernés, renvoyer vers le site internet concerné pour accéder aux fiches horaires)



Basique

Avancé

Recommandations [fr]

en

**B** *I* A | HTML

Ascension raide nécessitant d'être entraîné. Prévoir suffisamment d'eau pour l'ascension. Possibilité de faire le parcours sur 2 jours avec nuitée au gîte d'Aire de Côte

Chemin:

Risques, danger, meilleure période, ...

Thèmes

Faune x Flore x

Pastoralisme x

Point de vue x Sommet x

Réseaux

PR x

Accessibilité

Choisir valeur(s)

Liens web

Choisir valeur(s)

Lieux de  
renseignement

Choisir valeur(s)



Recommandations : Infos liées à la sécurité du pratiquants (passages difficiles, vertigineux, pierriers, nécessitant une bonne forme physique), rappel des recommandations classiques (eau, bien se couvrir, s'informer de la météo, battues). Rappel de la réglementation spécifique.

Thèmes : A choisir dans la liste, lié à un pictogramme qui apparaîtra sur la fiche descriptive

Réseaux : type d'itinéraire emprunté (PR, GR, GRP, Réseau Local), lié à un pictogramme balisage apparaîtra sur la fiche descriptive



☀ Basique

☰ Avancé

renseignement

Source Choisir valeur(s)

Portail Choisir valeur(s)

Enfants Choisir valeur(s)

Selectionnez les enfants dans l'ordre

ID externe

Deuxième id externe

POI exclus Choisir valeur(s)

## Itinéraires liés

**Itinéraire\***

Départ en commun

Tronçon commun

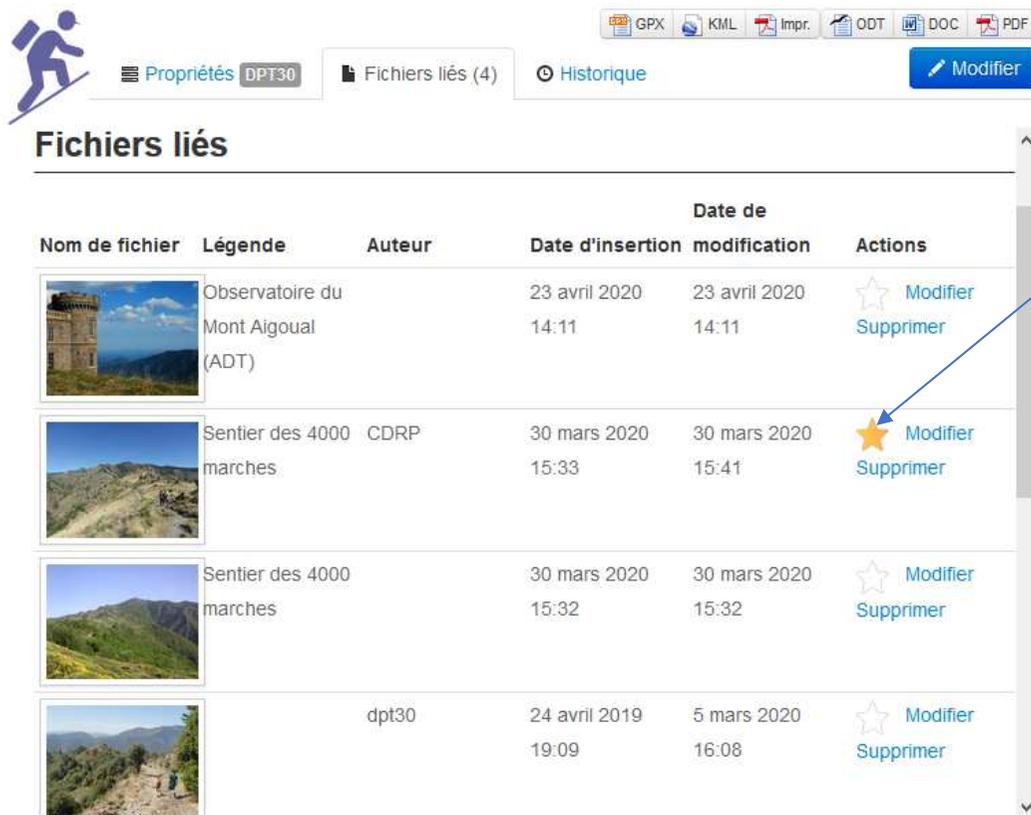
Étape de circuit

Ajouter relation

Itinéraire : possibilité de rattacher à un autre itinéraire

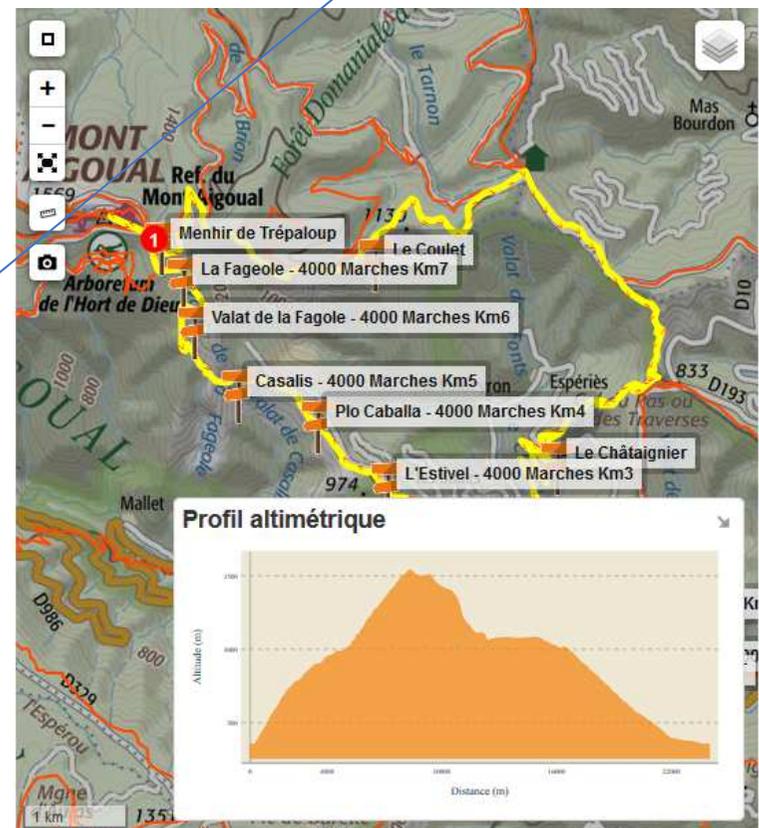
## D / AJOUTER UNE PHOTO

Dans la fiche itinéraire, aller dans l'onglet « Fichiers liés ». Si vous avez plusieurs photos (4 maximum), sélectionnez par l'étoile la photo principale qui sera la vignette du parcours sur le site Grand Public, les autres seront visibles sur la fiche du parcours sélectionné en faisant défiler les photos.



**Fichiers liés**

Nom de fichier	Légende	Auteur	Date d'insertion	Date de modification	Actions
	Observatoire du Mont Aigoual (ADT)		23 avril 2020 14:11	23 avril 2020 14:11	☆ Modifier Supprimer
	Sentier des 4000 marches	CDRP	30 mars 2020 15:33	30 mars 2020 15:41	★ Modifier Supprimer
	Sentier des 4000 marches		30 mars 2020 15:32	30 mars 2020 15:32	☆ Modifier Supprimer
		dpt30	24 avril 2019 19:09	5 mars 2020 16:08	☆ Modifier Supprimer



# E / CORRESPONDANCES GEOTREK ADMIN ET PORTAIL GRAND PUBLIC



RETOUR À LA CARTE 3D [print] [download] [info] [share] [heart]

## Sentier des 4000 marches Onglet « Avancé »

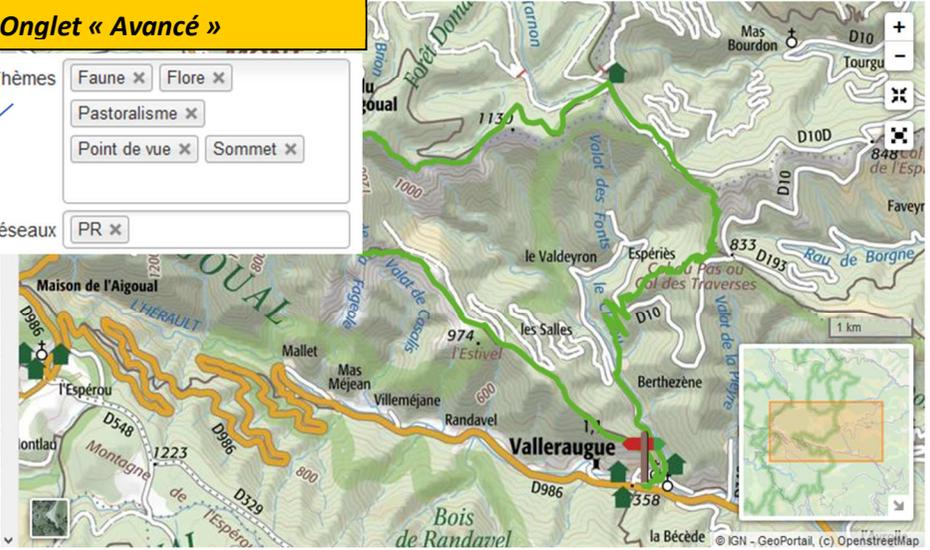
**Catégorie** Pédestre

**Infos** 8 h 4 Difficile Boucle 24 km  
1299 m PR

**Thèmes** Faune Flore Pastoralisme Point de vue Sommet

**Thèmes** Faune x Flore x Pastoralisme x Point de vue x Sommet x

**Réseaux** PR x



### Randonnée mythique sur le sentier des 4000 marches menant sur le toit du Département du Gard: le sommet de l'Aigoual

Empruntant la façade sud abrupte du mont Aigoual, le sentier escarpé des 4000 marches offre de superbes panoramas. Cette montée emblématique est la randonnée incontournable pour tout randonneur entraîné; "amateur" s'abstenir...

**Départ / Arrivée :** Valleraugue - office du tourisme  
**Communes traversées :** Valleraugue, Saint-André-de-Valborgne, Plantiers

Départ [fr] Valleraugue - office du tourisme  
Description du départ  
en fr  
Arrivée [fr] Valleraugue - office du tourisme  
Description de l'arrivée

Insertion communes traversées automatiques

Durée 8  
En heures (1.5 = 1 h 30, 24 = 1 jour, 48 = 2 jours)

Pratique Pédestre

Difficulté Difficile

Parcours Boucle

Chapeau [fr] **B I A** [list] [link] [HTML]

Randonnée mythique sur le sentier des 4000 marches menant sur le toit du Département du Gard: le sommet de l'Aigoual

Chemin:  
A bref résumé (info bulle sur la carte)

Ambiance [fr] **B I A** [list] [link] [HTML]

Empruntant la façade sud abrupte du mont Aigoual, le sentier escarpé des 4000 marches offre de superbes panoramas. Cette montée emblématique est la randonnée incontournable pour tout randonneur entraîné; "amateur" s'abstenir...

Chemin:  
Attraction principal et intérêts

Description [fr] **B** *I* **A** ▼ | ☰ | 🔄 | 🏠 | 🌐 | HTML

Suivez les poteaux directionnels suivants:

VALLERAUGUE - Office de Tourisme / Eglise / Belvédère des 4000 / Roc Noir / Rocalte / L'Estivel / Plo Caballa / Casalis / Valat de la Fageole / La Fageole / L'Apollon / Menhir de Trépaloup / Aller - Retour au SOMMET DU MONT AIGOUAL via Station Météo / COMBE RUDE / Font de Trépaloup / Combe de Lambert / Cap de Brion / La Fayssolle / La Termède / LE COULET / Montée du bédil / AIRE DE CÔTE / Le Fageas / Combe Première / Le Châtaignier / Foyas / Pont de Milange / Eglise / VALLERAUGUE - Office de Tourisme

Chemin: em

Description complète

En coeur de parc

Traverse le coeur du parc

en fr

**Onglet « Avancé »**

Recommandations [fr] **B** *I* **A** ▼ | ☰ | 🔄 | 🏠 | 🌐 | HTML

Ascension raide nécessitant d'être entraîné. Prévoir suffisamment d'eau pour l'ascension. Possibilité de faire le parcours sur 2 jours avec nuitée au gîte d'Aire de Côte

Chemin:

Risques, danger, meilleure période, ...

Accès routier [fr] **B** *I* **A** ▼ | ☰ | 🔄 | 🏠 | 🌐 | HTML

Valleraugue, à 23km au nord du Vigan par les RD999 et 986

Chemin:

Accès recommandé

◀ RETOUR À LA CARTE

Suivez les poteaux directionnels suivants:

VALLERAUGUE - Office de Tourisme / Eglise / Belvédère des 4000 / Roc Noir / Rocalte / L'Estivel / Plo Caballa / Casalis / Valat de la Fageole / La Fageole / L'Apollon / Menhir de Trépaloup / Aller - Retour au SOMMET DU MONT AIGOUAL via Station Météo / COMBE RUDE / Font de Trépaloup / Combe de Lambert / Cap de Brion / La Fayssolle / La Termède / LE COULET / Montée du bédil / AIRE DE CÔTE / Le Fageas / Combe Première / Le Châtaignier / Foyas / Pont de Milange / Eglise / VALLERAUGUE - Office de Tourisme

Parcours issu du topoguide départemental Le Gard à Pied (édition FFRandonnée - 2018)

ⓘ Cet itinéraire est dans le cœur du Parc national, veuillez consulter la réglementation.

⚠ Ascension raide nécessitant d'être entraîné. Prévoir suffisamment d'eau pour l'ascension. Possibilité de faire le parcours sur 2 jours avec nuitée au gîte d'Aire de Côte



**Accès routiers**

Valleraugue, à 23km au nord du Vigan par les RD999 et 986

